FO 94 la force syndicale en Val-de-Marne

COURRIER DE L'UNION

N°528 octobre 2026

AUX MILITANTS

Calendrier

Secrétariat de l'Union :
LUNDI 2 NOVEMBRE A 14H

Commission Exécutive de l'UD :
JEUDI 19 NOVEMBRE A 14H

Congés scolaires

Horaires d'ouverture réduits de 8h à 15h de la Maison des Syndicats de Créteil du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2026

Accueil possible en dehors de ces horaires sur rendez-vous préalable.

Formation syndicale :

Le **calendrier 2026** est en ligne sur notre site ainsi que le formulaire d'inscription www.fo94.fr.

Stage 2026 avec inscriptions ouvertes

- **Découverte-1er niveau** (indispensable pour tout adhérent)

Des places encore disponibles :
☛ **du 7 au 11 déc. 2026**

SOMMAIRE

P 1 Motion adoptée par la CE de l'UD FO 94 du 15 octobre 2026
P 2 Communiqué commun des UD du Val-de-Marne
P 3 Soutien de l'UD-FO 94 à la grève des brancardiers et ambulanciers de l'hôpital Bicêtre
P 4 Alerte ! La Maison Départementale des Syndicats est en danger !



L'UD FO 94 dans la manifestation du 13 octobre

Motion adoptée par la commission exécutive de l'UD FO 94 du 15 octobre 2026

La Commission Exécutive de l'UD FO 94 réunie le 15 octobre 2026 se félicite du communiqué commun des Unions départementales du Val-de-Marne du 9 octobre qui affirme *« Les revendications urgentes de tous posent le problème des moyens. Elles se heurtent à l'austérité budgétaire imposée par le gouvernement à travers le budget 2026 et de plein fouet au projet de budget 2027 Macron Lecornu, d'une brutalité sans précédent avec ses 54 milliards de coupes pris sur les jeunes, les salarié.es, les retraité.es, les fonctionnaires, les services publics, la Sécurité sociale… (…)*

Pour nos organisations syndicales, il y a urgence à se rassembler lycéen.ne.s, étudiant.e.s, salarié.e.s du public et du privé, retraité.e.s, pour bloquer le gouvernement et son projet de budget 2027, urgence à imposer l'augmentation générale des salaires et le blocage des prix, urgence à sauver la Sécurité sociale, urgence à interdire les licenciements !

Plus que jamais l'unité et la mobilisation commune des lycéens et de toute la classe ouvrière pour faire céder le gouvernement sur les revendications, notamment en imposant l'abandon de son projet de 54 milliards de coupes, est indispensable.

Nous appelons d'ores et déjà nos syndicats, sections, structures et militant.e.s à convoquer des réunions syndicales, des assemblées générales dans les entreprises, les services et les établissements et décider, y compris par la grève, d'être aux côtés des lycéen.ne.s et des enseignant.e.s dans l'unité la plus large (…)».

La Commission Exécutive de l'UD FO 94 enregistre et soutient les appels communs des syndicats des enseignants du 1er degré du Val-de-Marne, et des syndicats de l'académie de Créteil des enseignants du second degré.

Elle enregistre et soutient aussi le fait que dans d'autres secteurs professionnels des assemblées générales avec les syndicats sont convoquées pour établir les revendications, et discuter, décider la grève pour les faire aboutir comme les brancardiers et ambulanciers de l'hôpital Bicêtre, les agents territoriaux de Fontenay-sous-Bois…

Force est de constater que la mobilisation des lycéens pour leurs revendications légitimes se poursuit et que le mécontentement et la colère des salariés s'expriment dans de nombreux secteurs professionnels face à un gouvernement qui refuse de répondre aux revendications et qui cherche par tous les moyens à imposer son projet de budget de 54 milliards de coupes.

Aussi la Commission Exécutive de l'UD FO 94 invite tous les syndicats à poursuivre dans cette voie en convoquant des réunions syndicales, des assemblées générales dans les entreprises, les services et les établissements pour établir les revendications pour exiger le retrait du projet Macron Lecornu de 54 milliards de coupes et discuter, décider la grève.

FO94, Courrier de l'Union OCTOBRE 2026 Commission Paritaire 0929 S 07318 - UNION DEPARTEMENTALE FO 94
Directeur de la publication Luc BENIZEAU / Rédaction : le Secrétariat / Edité le 15 octobre 2026 / *Imprimé par nos soins* IMPUDFO94

Depuis des semaines, les lycéen.e.s, rejoints par les étudiants, se mobilisent pour obtenir les moyens indispensables à leurs apprentissages ! Salaires, explosion du prix du carburant, licenciements, attaques contre la sécurité sociale, contre les retraites, … : nous aussi exigeons la satisfaction de nos revendications !

Exigeons le retrait du plan Macron-Lecornu de 54 milliards de coupes !
Grève et manifestation mardi 13 octobre aux côtés des lycéens et étudiants

Malgré les différentes manœuvres du gouvernement pour faire taire les lycéen.ne.s, leur mobilisation se poursuit, intense, avec notamment un rassemblement de plusieurs dizaines de milliers d'entre eux place de la Bastille ce jeudi 8 octobre.

Les lycéen.ne.s restent déterminé.e.s à obtenir satisfaction sur leurs revendications : allègement immédiat des effectifs dans les classes, remplacement immédiat des enseignant.e.s absent.e.s, retrait de la réforme Blanquer du bac, la fin de la mise en concurrence des établissements, abrogation de parcoursup et de la sélection à l'entrée à l'université, rénovation des bâtis scolaires vétustes voire insalubres, etc. Iels ont raison !

Les revendications des lycéen.ne.s rejoignent celles des personnels de l'Education Nationale dont les syndicats du 1er degré et du 2nd degré de notre département appellent à la grève le 13 octobre en « exigeant les moyens nécessaires au fonctionnement de notre École, des AESH pour couvrir les besoins des élèves, des enseignant.es sur tous les postes encore non couverts, des remplaçant.e.s dès le premier jour d'absence pour que le droit à l'instruction de nos élèves soit respecté, la rénovation de nos écoles afin de pouvoir faire face aux épisodes de froid et de canicule ».

Les revendications des lycéens et étudiant.e.s rejoignent celles de tou.te.s les salarié.e.s du public comme du privé qui sont confronté.e.s à l'inflation, à l'explosion des prix du carburant, aux attaques contre la sécurité sociale, contre les retraites.

Les revendications urgentes de tous posent le problème des moyens. Elles se heurtent à l'austérité budgétaire imposée par le gouvernement à travers le budget 2026 et de plein fouet au projet de budget 2027 Macron Lecornu, d'une brutalité sans précédent avec ses 54 milliards de coupes pris sur les jeunes, les salarié.es, les retraité.es, les fonctionnaires, les services publics, la Sécurité sociale… 54 milliards pris sur notre dos par un budget qui réserve les dépenses les plus importantes aux grandes banques internationales au titre des intérêts de leur dette (70 milliards), aux dépenses militaires et à la guerre !

Pour nos organisations syndicales, il y a urgence à se rassembler lycéen.ne.s, étudiant.e.s, salarié.e.s du public et du privé, retraité.e.s, pour bloquer le gouvernement et son projet de budget 2027, urgence à imposer l'augmentation générale des salaires et le blocage des prix, urgence à sauver la Sécurité sociale, urgence à interdire les licenciements !

Plus que jamais **l'unité et la mobilisation commune des lycéens et de toute la classe ouvrière pour faire céder le gouvernement sur les revendications,** notamment en imposant l'abandon de son projet de 54 milliards de coupes, **est indispensable**.

Nous appelons d'ores et déjà nos syndicats, sections, structures et militant.e.s à convoquer des réunions syndicales, des assemblées générales dans les entreprises, les services et les établissements et décider, y compris par la grève, d'être aux côtés des lycéen.ne.s et des enseignant.e.s dans l'unité la plus large , dans la rue le mardi 13 octobre, pour exiger ensemble la satisfaction des revendications et le retrait du plan Macron-Lecornu de 54 milliards de coupes.

Créteil le 9 octobre 2026

UNION DEPARTEMENTALE
Force Ouvrière du VAL DE MARNE
11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex
tél 01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80 www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

Soutien de l'UD-FO 94 à la grève des brancardiers et ambulanciers du service de transport malade de l'hôpital Bicêtre avec le syndicat FO AP-HP

L'UD FO 94 apporte son soutien aux personnels du service de transport malade (brancardage général) de l'hôpital Bicêtre et au syndicat FO APHP qui sont en grève depuis le 8 octobre.

L'UD FO 94 exige avec eux la satisfaction de leurs justes revendications afin que les patients aient une prise en charge de qualité et en toute sécurité.

Avec le syndicat FO APHP et les personnels du service de transport malade de l'hôpital Bicêtre, l'UD FO 94 exige notamment :

- Du matériel fonctionnel et disponible (trop de lits défaillants, téléphone portable inopérant etc…),
- La réduction du temps d'attente dans les services pour la prise en charge du patient,
- La création d'un poste de régulateur (avec formation et revalorisation salariale),
- La reconnaissance du statut d'ambulancier avec revalorisation salariale liée au diplôme,
- L'arrêt des planning imposés impactant la vie privée des personnels,

Par la grève pour la satisfaction de leurs revendications, c'est tout l'hôpital public et la prise en charge des patients que les personnels du service de transport malade de l'hôpital Bicêtre, défendent.

Ils ont raison. Leurs revendications doivent être satisfaites !

Les revendications des brancardiers et des ambulanciers de Bicêtre rejoignent les revendications urgentes des lycéens, des personnels de l'Education Nationale, celles de tous les salariés qui posent toutes le problème des moyens. Elles se heurtent à l'austérité budgétaire imposée par le gouvernement à travers le budget 2026 et de plein fouet au projet de budget 2027 Macron Lecornu, d'une brutalité sans précédent avec ses 54 milliards de coupes pris sur les jeunes, les malades, les salariés, les retraités, les fonctionnaires, les services publics, la Sécurité sociale…

L'UD-FO 94 sera présente à la manifestation du 13 octobre et invite ses syndicats à organiser des assemblées dans les services, entreprises, administrations, pour établir les revendications, et décider des moyens de les faire aboutir, notamment la grève.

Plus que jamais l'unité et la mobilisation commune des lycéens et de toute la classe ouvrière pour faire céder le gouvernement sur les revendications, notamment en imposant l'abandon de son projet de 54 milliards de coupes, est indispensable.

Créteil le 12 octobre 2026

Alerte ! La Maison Départementale des Syndicats est en danger !

Depuis près de 40 ans ce sont des milliers de réunions syndicales et des centaines de milliers de salariés qui ont participé à des réunions organisées par nos structures syndicales, le matin l'après-midi, mais aussi le soir et le week-end.

Cet outil, mis à disposition par le biais des conventions signées entre le conseil départemental (général) et les organisations syndicales depuis 1987, participe à la vie sociale du département et contribue pleinement aux activités syndicales, favorisant le dialogue des interlocuteurs sociaux (syndicats, employeurs et pouvoirs publics, DRIEETS).

Aujourd'hui, **la *« Maison Départementale des Syndicats Michel Germa »* est en danger**, et à travers elle, le service rendu à la population du Val-De-Marne.

Après avoir imposé unilatéralement depuis plusieurs semaines des restrictions de personnels, entraînant des réductions drastiques des horaires d'ouverture au public, l'exécutif du Conseil Départemental met en cause l'existence même de la Maison des Syndicats à travers un projet de nouvelle convention et un nouveau règlement intérieur.

Ces projets autoriseraient le Conseil Départemental à interdire l'accès à la MDS aux représentants syndicaux en dehors des heures et jours d'ouverture, à fermer la MDS du jour au lendemain ou à en réduire les horaires d'ouverture, à en expulser nos organisations syndicales au simple prétexte *« d'une nécessité de repositionnement de ses services administratifs »*.

Nos organisations syndicales sont invitées à un groupe de travail du « Comité de concertation » mercredi 30 septembre pour échanger sur les projets de convention et règlement intérieur du Conseil Départemental.

L'ensemble de nos organisations syndicales y exprimeront leur rejet des propositions transmises et de toute remise en cause. Elles rappelleront leur exigence commune de maintien de l'accès à la MDS 24h/24 et 7 jours sur 7 pour les représentants de nos organisations, le maintien de personnels dédiés, en nombre suffisant, afin de permettre que les horaires et jours d'ouverture au public figurant dans le règlement intérieur actuel soient respectés.

Nos organisations rendront compte publiquement des réponses des représentants du Conseil Départemental et prendront leurs responsabilités si les réponses qui nous sont faites n'apportent pas les garanties demandées.

Créteil le 28 septembre 2026